

Plus d'exemples dans le Référentiel de Missions sur service-civique.gouv.fr/ressources

Offrir aux personnes âgées ou isolées une aide dans la vie quotidienne
Sensibiliser les adolescents sur les conduites à risques
Observer la faune et la flore et promouvoir la biodiversité
Participer à grands chantiers de restauration de sites historiques
Aider à la scolarisation des enfants dans des pays en développement



EXEMPLES DE MISSIONS

 MÉMOIRE & PATRIMOINE	 INTERVENTION D'URGENCE EN CAS DE CRISE	 DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL & ACTION HUMANITAIRE
 CULTURE & LOISIRS	 SPORT	 ENVIRONNEMENT
 SOLIDARITÉ	 SANTÉ	 ÉDUCATION POUR TOUS

9 DOMAINES D'ACTION

QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

FRANCE ET ÉTRANGER

577 € PAR MOIS

12 à 16 MOIS

SANS CONDITION DE DIPLOME

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE

16 à 25 ANS

30 ANS EN SITUATION DE HANDICAP

VRAI/FAUX

- 1 LE SERVICE CIVIQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE** VRAI FAUX

VRAI. Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, 30 ans en situation de handicap.
- 2 LES VOLONTAIRES NE SONT PAS INDEMNISÉS** VRAI FAUX

FAUX. Le volontaire est indemnisé 577,08 € par mois, 470,14 € sont pris en charge par l'État (majorés de 107,03 € selon critères sociaux) et 106,94 € par l'organisme d'accueil.
- 3 LE SERVICE CIVIQUE PEUT SE FAIRE À L'ÉTRANGER** VRAI FAUX

VRAI. La mission de Service Civique peut être réalisée en France, mais aussi à l'étranger. En 2015, des missions ont été réalisées dans 95 pays à travers le monde.

DES MILLIERS DE PROJETS CITOYENS À DÉCOUVRIR SUR SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

#FAITESLESAUT



LE SERVICE CIVIQUE
UNE MISSION POUR CHACUN
AU SERVICE DE TOUS

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

#FAITESLESAUT

